

Madame la Présidente de la CPDP
31 place de la République
87000 Limoges

Ansac sur Vienne, le 11 décembre 2006

CONTRIBUTION PROJET LGV POITIERS LIMOGES

Madame la Présidente,

C'est avec intérêt que j'ai suivi le débat public à Confolens le 7 décembre 2006. J'apporte donc mon avis sur ce projet de LGV Poitiers-Limoges qui divise, c'est le moins que l'on puisse dire, avant même l'orientation d'un choix pour son tracé.

Le projet :

RFF ayant aujourd'hui privilégié de tirer parti de la future LGV SEA pour permettre au Limousin et à sa région d'accéder à la grande vitesse, le projet LGV Poitiers-Limoges ne doit pas s'arrêter à la seule ville de Limoges. Ce barreau doit constituer le premier maillon d'un projet plus ambitieux à long terme, tel que défendu par l'association Altro dans son projet T3A.

Relier Limoges à Lyon en passant par Clermont-Ferrand constituerait un axe résolument ouvert entre la façade atlantique et le sud de L'Europe. Dans ce contexte, RFF pourrait prétendre à un financement européen, ce qui ne sera pas le cas pour le projet tel que présenté aujourd'hui. Par ailleurs, si RFF n'opte pas pour poursuivre vers cette axe transversal à long terme, la région Centre sera l'oubliée de la grande vitesse.

Le tracé :

L'option centrale présentée par RFF apparaît comme le meilleur compromis selon les premières études et semble rallier les suffrages : Tracé plus direct, meilleure rentabilité, meilleur temps de parcours pour un coût légèrement supérieur aux deux autres options. De plus, ce tracé s'inscrivant dans un fuseau comprenant déjà la ligne TER Poitiers-Limoges et la RN147, limiterait l'impact sur l'environnement et les prélèvements fonciers contrairement aux deux autres propositions.

A signaler que l'option Sud n'apportant aucun retour en terme économique à la Charente en l'absence de desserte, n'aurait sûrement pas la faveur des élus et des Nord-Charentais.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.